



Eco hameau à Beaufort



BEAUFORT: l'éco-hameau-durable

Extrait des articles parus dans la Dépêche du 08 Novembre 2013

En quoi ce projet est-il novateur ? Par sa situation privilégiée répondent André Deladge et Emmanuel Guetin-Maleprade. Le site naturel choisi est particulièrement bien placé au cœur de la campagne et à proximité d'un axe routier principal, entre deux jeunes chênaies et le ruisseau de la Saudrune.

Une conception respectueuse de l'environnement

Différents moyens ont été mis en place pour répondre aux exigences écologiques : une gestion «verte» des eaux usées et pluviales à travers une station d'épuration à filtration plantée de roseaux ; une exposition des habitations à l'ensoleillement calculée pour l'économie d'énergie ; la possibilité pour chaque propriétaire de choisir ses solutions de construction avec utilisation de matériaux écologiques et durables ; un éclairage public limité à un lampadaire Solaire pour chacun des parkings afin d'éviter la surconsommation d'énergie et la pollution lumineuse.

Une qualité de vie bien pensée

La place de la voiture est limitée à sa stricte nécessité pour conserver le calme des lieux et la sécurité des enfants (circulation à sens unique, parking individuel devant chaque habitation, stationnement visiteur à l'entrée de l'éco-hameau). Une bande paysagée de part et d'autre de la voie centrale permet d'agrandir l'espace visuel commun. Elle est complétée par la création



de sentiers de promenade permettant aux piétons et vélos de faire le tour du hameau. Le plan de l'éco-hameau a été étudié pour faciliter la rencontre entre les habitants tout en préservant l'intimité de chacun. Ainsi des espaces collectifs sont intégrés tels qu'une placette, un préau pour les enfants...

L'aboutissement d'un projet 100% communal, novateur en Haute-Garonne et sur le Savès.



Rencontre avec André DELADGE, Maire de Beaufort - commune de 378 habitants - et Emmanuel GUÉTIN-MALEPRADE, Maire-Adjoint en charge du projet.

Un tel projet pour un petit village ! Pari risqué ?

Non, ceci est une réponse à des besoins identifiés, pour preuve : l'éco-hameau compte 16 lots et 15 sont déjà vendus. Depuis plusieurs années, beaucoup de gens cherchent un coin tranquille pour vivre sereinement.

Au vu des demandes toujours plus nombreuses de terrain à bâtir sur notre commune et dans l'impossibilité de les satisfaire en habitat traditionnel, il fallait proposer une alternative. La commune disposait d'un seul terrain en réserve foncière mais la loi SRU n'autorisait pas la réalisation d'un simple lotissement. L'idée de l'éco-hameau-durable, novatrice et écologique s'est donc imposée tout naturellement.

En quoi consiste l'éco-hameau ?

C'est une combinaison des valeurs fondamentales du village et de la vie d'aujourd'hui : bien-être, convivialité, respect des Hommes et de l'environnement.

Les professionnels qui ont travaillé avec nous ont bien compris que les objectifs étaient écologiques mais aussi d'assurer une réelle qualité de vie. L'esprit initial du projet et ses enjeux décidés par le conseil Municipal ont été totalement respectés par ces spécialistes en éco-construction et en architecture-paysagère.



«